



COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SAINT-ANDRE BASKET CŒUR D'HERAULT

5 juillet 2022

Présents : Sylvain, Sébastien, Régis, Julien, Patrice, Sylvie, Eugénie

Excusé : Thibaud

Absent : Thierry

Ordre du jour :

- Adoption du rapport Assemblée Générale
- Adoption du compte-rendu du CA pour l'élection du bureau
- Ligne de conduite du club suite à l'attitude de Thierry
- Licences saison 2022-2023
- Contrat Schiraz
- Organisation des missions

Adoption rapports

- Adoption à l'unanimité des membres présents du rapport Assemblée Générale du 30 juin 2022
- Adoption à l'unanimité des membres présents du compte-rendu du CA pour l'élection du bureau du 30 juin 2022

Ligne de conduite du club suite à l'attitude de Thierry

Afin de ne pas alimenter une quelconque polémique supplémentaire et inutile, aucune réponse ne sera apportée aux mails diffamatoires de Thierry.

Il est noté que Thierry a enfreint la loi régie par le RGPD (Registre Général de la Protection des Données) qui protège les données personnelles et confidentielles transmises par les licenciés et les parents des licenciés mineurs, au club pour toute communication concernant les activités du SABCH. Thierry a copié l'ensemble de ces coordonnées, sans autorisation des intéressés, et a aussi détourné des brèves de conversations privées entre joueurs, à des fins personnelles et sans aucun respect de la confidentialité.

Il est noté également que Thierry a en sa possession les deux ordinateurs neufs du club utilisés pour les tables de marque, ainsi les clés du complexe. Il devra les restituer dans le même état.

A sa demande le rapport de l'assemblée générale adopté à l'unanimité lui sera envoyé par mail.

Licences saison 2022-2023

La fédération prévoit un paiement en ligne pour un paiement en carte bleue. Les intéressés pourront choisir un autre paiement et voir avec le club directement.

Des précisions supplémentaires devront être demandées quant au fonctionnement de ce nouveau procédé proposé par la fédération :

- Pour un paiement en trois fois, quel montant sera prélevé : une première part pour la fédération, une deuxième part pour la licence club, ou un tiers de toutes les parts ?
- Pour montant divisé en trois fois, à quelle date sera versée la part du club ?

Afin de faciliter l'encaissement des paiements, il faut préciser sur l'imprimé de pré-inscription les trois possibilités de paiement :

- CB par la fédération, soit en une seule fois, soit en trois fois
- Chèque au club, avec la possibilité de payer en trois – plus de facilités seront accordées aux familles le demandant
- Espèces au club

Un contrôle devra être fait avant l'envoi des codes de validation aux licenciés, afin de s'assurer du paiement.

Contrat Schiraz

Afin d'entériner le contrat de Schiraz, les montants suivants sont alloués sur le budget prévisionnel 2022-2023:

- 29 000 € annuels budgétés pour les salaires
- 6 000 € annuels budgétés pour sa formation

Schiraz sera salariée du groupement d'employeurs, est vacataire affectée au SABCH.

Le groupement d'employeurs est en train de vérifier une aide supplémentaire. Schiraz est auto-entrepreneur, par ce biais elle peut avoir le statut d'apprentie, avec une aide potentielle de 6 500 € et une prise en charge de ses heures de formation ce qui pourrait représenter une économie considérable pour le club. Il faut attendre la confirmation.

Le paiement pour la vacation de Schiraz est assuré pour les 4/5 années à venir sans nouveaux apports financiers.

Suite à la satisfaction apportée par Nicolas RANDON de par son investissement au sein du club depuis plusieurs années, et notamment avec la saison qui vient de s'achever, durant laquelle il a entraîné et coaché l'équipe des U13, il est proposé de prendre Nicolas en contrat d'apprentissage pour la saison prochaine en BP JEPS APT.

Le coût de la formation est de 8 200 €, l'aide de 8 000 € de l'état est reconduite, il resta à la charge du club 200 € annuels, soit environ une vingtaine d'euros par mois.

Eugénie propose de sortir de la pièce durant le vote.

Dans la mesure où le poste budget des vacations n'est pas dépassé, les membres du conseil d'administration présents, votent la validation de contrat d'apprentissage de Nicolas.

La formation aura lieu à Clermont-l'Hérault. Il devra passer des épreuves de sélection. Afin de pouvoir s'y préparer, une demande sera faite à la mairie pour que le club puisse utiliser le complexe deux fois par semaine pendant l'été, les mardis et jeudis aux horaires habituels des entraînements des séniors.

Il devra effectuer 17 h 30 au centre de formation et 17 h 30 au club. L'aménagement des horaires sera arrêté avec le centre de formation selon les conditions exigées.

La présence de Schiraz et de Nicolas sécurisera la pérennité des entraînements en cas d'absence.

Organisation des missions

- Sylvain va gérer toute la partie information et la mise à jour du site du club.
- Sébastien va gérer la boîte mail, les relations avec la mairie, les licences.
- Thibaud et Schiraz, secondés par Nicolas vont gérer le planning des matches et les OTM.
- Régis va créer des tutoriels pour l'utilisation de l'ordinateur pour la table de marque, le chrono.
- Eugénie continue à gérer la buvette et d'établir les comptes rendus.
- Sylvie s'occupe des finances
- Julien va mettre en place les matches 3 x 3 avec à minima deux tournois au club.

Schiraz et Nicolas seront invités aux réunions du CA et des commissions éventuelles, afin d'être informés des décisions prises et des besoins à mettre en place.

Un travail de fond doit être mené au niveau des équipes et des effectifs. Il faut également mettre en avant les équipes féminines.

Il faut intégrer et impliquer davantage les loisirs, Nicolas pourra être leur intermédiaire.

Il faut modifier les coordonnées personnelles de Thierry qui apparaissent quasiment sur tous les supports. Le club possède un téléphone portable, seul ce numéro sera désormais communiqué.

Les nouveaux groupes whatsapps seront créés avec le téléphone du club, qu'il faut remplacer par un téléphone neuf. Sébastien gèrera ce téléphone.

Il faut créer de nouvelles adresses mail afin de gérer plus efficacement les divers sujets à traiter :

- Une adresse spécifique pour les matches – gérée par Thibaud
- Une adresse spécifique pour la gestion des licences – gérée par Sébastien
- l'adresse générique SABCH reste pour toute la communication

Une prochaine réunion du CA sera organisée dans les semaines à venir. La date sera communiquée ultérieurement.

Des remerciements sont adressés aux nouveaux membres, pour leur implication au sein du club et pour toute l'aide qui vont apporter dans la gestion du SABCH et à la continuité de la formation aux plus jeunes.

La séance est levée.